



DROIT

Admission en 3^e année (OS)

Examen écrit de droit ; durée : 90 minutes

Programme de l'examen

Généralités

Subdivisions du droit et ses domaines

Sources du droit (acte normatif [«loi»], jurisprudence, doctrine, coutume)

Application du droit (faits / droit, syllogisme, conditions alternatives et cumulatives, conséquence juridique, notions juridiques indéterminées, interprétation)

Droit de la personnalité

Début et fin de la personnalité

Jouissance et exercice des droits civils

Responsabilité civile des mineurs

Personnes physiques et personnes morales

Protection de la personnalité

Droit de la famille

Mariage, divorce, annulation

Filiation, y compris adoption

Régimes matrimoniaux

Successions

Droit pénal

Partie générale du code pénal : crimes et délits; acte illicite / absence de justification / faute

Partie spéciale du code pénal : infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

Manuels de référence – bibliographie suggérés

- Müller Christophe, éditeur, « Le droit pour les Lycéens », 2^e édition, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel 2019.
- Amarelle Cesla et Mix&Remix, « Le droit suisse », LEP, Lausanne 2016.

Forme de l'examen

Questions théoriques et cas pratiques

Matériel ou document autorisé

Code civil et Code pénal : éditions officielles de la Chancellerie fédérale (dernière version) personnelles, annotées avec des mentions d'ordre méthodologique (renvois d'articles, structure d'un article, définition de vocabulaire) mais pas d'extraits de cours.